

ANNEXE 245-A.1

ATTESTATION DE CONFORMITE D'UN NAVIRE DE PLAISANCE HORS MARQUAGE « CE » construit conformément aux dispositions de la division 245 du règlement relatif à la sécurité des navires

Loi n° 83-581 du 5 juillet 1983, modifiée, sur la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'habitabilité à bord des navires et la prévention de la pollution
Décret n° 84-810 du 30 août 1984, modifié, relatif à la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'habitabilité à bord des navires et la prévention de la pollution
Division 245 du règlement annexé à l'arrêté du 23 novembre 1987, modifié, relatif à la sécurité des navires

Je soussigné(e) :

01 M. / Mme	_____
02 né(e) le	____/____/____ 03 à _____
04 résidant à	_____ _____
05 <input type="checkbox"/> fabricant identifié en tant que professionnel avec raison sociale	06 <input type="checkbox"/> mandataire du fabricant
07 <input type="checkbox"/> importateur	
08 agissant au nom de l'entreprise dont la raison sociale et l'adresse sont	_____ _____
09 <input type="checkbox"/> constructeur amateur, ou personne autre que le constructeur, et ayant réalisé des modifications	

atteste que le navire dont le numéro d'identification est :

10

et répondant à la description suivante :

11 <input type="checkbox"/> véhicule nautique à moteur	12 <input type="checkbox"/> navire	13 <input type="checkbox"/> navire à sustentation
14 <input type="checkbox"/> hydroptère	15 <input type="checkbox"/> Navire à vapeur	
16 Désignation du modèle ou du plan :	_____	
17 Date de conception du modèle ou du plan :	_____	18 Date de début de construction : ____/____/____
19 Nombre de coques : _____	20 Catégorie de conception : _____	
21 Si catégorie A ou B, nom de l'organisme notifié ayant réalisé l'évaluation de flottabilité et de stabilité: _____		
22 Référence et date du rapport : _____		
Propulsion principale :	23 <input type="checkbox"/> voilier	24 <input type="checkbox"/> non-voilier
25 Puissance max. recommandée : _____ kW	26 Surface de la voile : _____ m ²	
27 Longueur de coque : _____ m	28 Bau maximum : _____ m	
29 Nombre maximal de personnes embarquées: _____	30 Charge maximale : _____ kg	

31 ayant subi des modifications concernant :

32 <input type="checkbox"/> longueur de coque	33 <input type="checkbox"/> déplacement léger	34 <input type="checkbox"/> mode de propulsion principale	35 <input type="checkbox"/> surface de voile
36 <input type="checkbox"/> puissance propulsion	37 <input type="checkbox"/> nature du carburant de propulsion	38 <input type="checkbox"/> œuvres vives ou appendices	

est conforme aux dispositions de la division 245 en vigueur. Conformément à l'article 245-1.04, je tiens à la disposition de l'autorité compétente le dossier technique de l'embarcation pendant une durée minimale de dix ans.

39 Fait à _____, le _____

40 Signature du déclarant :

**DOTATION MEDICALE MINIMALE DE TYPE A
POUR UNE COURSE DE NIVEAU A**

**Produits et Quantités minimum. Tout complément de la trousse de secours est
laissé à l'initiative du chef de bord, en fonction des risques sanitaires qu'il peut être
amené à identifier dans la préparation de la navigation envisagée**

En attente de décision de la Commission médicale de la FFVoile

**A TYPE MINIMUM FIRST AID KIT
FOR AN A LEVEL RACE**

*Minimum products and quantities. Any additional first aid kit is left to the initiative
of the skipper, depending on the health risks he/she may identify in the preparation
of the planed navigation.*

Awaiting decision from the FFVoile Medical Committee